

Projet ALPEAU - Site pilote du Mont Forchat

Pour une gestion réfléchie de notre forêt

OBJECTIF : UNE FORÊT DIVERSIFIÉE ET EN BONNE SANTÉ, PRÉSERVANT NOTRE CADRE DE VIE AINSI QUE LA QUALITÉ DE NOTRE EAU DE CONSOMMATION

COMMENT Y PARVENIR ?

- Regrouper un nombre suffisamment important de propriétaires forestiers
- Favoriser la futaie irrégulière mélangée
- Définir dans un document de gestion une politique concertée d'exploitation de la forêt

Le regroupement des propriétaires forestiers au sein d'une association de gestion forestière

L'union fait la force !

S'associer, c'est se donner des moyens supplémentaires tout en réduisant ses coûts.



Des coupes collectives mieux organisées et plus rémunératrices ; des travaux mutualisés à un coût optimisé.



S'accorder ensemble sur l'utilisation des dessertes forestières.



Etre mieux représentés face aux professionnels de la forêt et du bois, aux élus...



Etre mieux organisés pour dialoguer et conclure des accords avec les gestionnaires de la ressource en eau.

Concilier les différentes fonctions de la forêt du Mont Forchat : la gestion en futaie irrégulière mélangée

La futaie irrégulière mélangée, qu'est-ce que c'est ?



Dans la futaie irrégulière, diverses classes d'âge et de diamètre sont représentées. De gros arbres côtoient à la fois de jeunes semis ainsi que des perches ou des bois moyens. La futaie dite jardinée est la forme la plus typique : les arbres de différentes catégories de grosseur sont intimement mélangés, arbre par arbre. Mais le mélange peut être par bouquets homogènes de quelques ares. Une parcelle de 3 000 m² pourra être considérée comme un bouquet homogène de futaie irrégulière. Sur une parcelle de 1 ha, on trouvera plusieurs bouquets représentant différentes classes de grosseur. L'équilibre de la futaie irrégulière se conçoit donc à l'échelle du massif forestier.

Le mélange des essences est favorable à la futaie irrégulière : Sapin, Hêtre, Epicéa, Erable...

Des avantages pour la société...

- 😊 Plus de grandes coupes rases : les coupes se font par bouquets.
- 😊 Les sols ne sont plus mis à nu sur de grandes surfaces : la futaie irrégulière contribue à lutter contre l'érosion et protège l'humus. Elle est favorable à la bonne qualité des eaux.
- 😊 Une meilleure biodiversité : maintien d'un sous-étage d'arbustes favorisé par l'ouverture régulière de petites trouées lors de l'exploitation des bouquets ; mélange d'essences.

Et des avantages encore plus nombreux pour le propriétaire forestier !

- 😊 La production de bois de différentes essences est une façon de se prémunir des variations des marchés en évitant de « mettre tous ses œufs dans le même panier ».
- 😊 La récolte par bouquets de taille limitée permet d'espérer l'installation de la régénération naturelle : on évite ainsi l'investissement de la plantation.
- 😊 Ce mode de gestion est une alternative aux coupes rases qui mettent en péril les parcelles voisines par une mise en lumière trop brutale.
- 😊 La futaie irrégulière résiste bien aux aléas climatiques. Elle est capable de se reconstituer suite à une perturbation, grâce aux semis présents en permanence par bouquets.
- 😊 Le mélange d'essences est favorable à la santé de la forêt. Il limite notamment la propagation du bostryche et les dégâts occasionnés, car cet insecte ne s'attaque qu'à l'Epicéa.
- 😊 Pour un propriétaire possédant une surface de quelques hectares, les revenus sont réguliers puisque chaque coupe permet de prélever un ou plusieurs bouquets de gros bois.

Un document de gestion forestière durable : pour une gestion réfléchie et suivie dans le temps

Le document de gestion est un cadre qui définit la gestion appliquée à sa forêt, en fixe les objectifs et les règles. Le Plan Simple de Gestion (PSG) est le type de document de gestion forestière le plus détaillé : il est rédigé spécifiquement pour sa propriété.

- 😊 Lors de la rédaction, il permet de bénéficier des conseils de professionnels. Il rassemble un grand nombre d'informations sur sa forêt.
- 😊 Il comporte un programme prévisionnel des coupes et des travaux : ce programme est indispensable pour organiser la gestion en futaie irrégulière à l'échelle du massif.
- 😊 Il dispense de la plupart des formalités administratives lors des coupes et travaux.
- 😊 Il offre la possibilité d'obtenir des subventions ou des avantages fiscaux.

Pour tout renseignement complémentaire ou pour adhérer à l'association :

CRPF Rhône-Alpes
Mireille SCHAEFFER
Maison de l'Agriculture
16 chemin d'Hirmentaz
74 200 THONON LES BAINS
mireille.schaeffer@crpf.fr
04 50 81 78 27 / 06 72 93 94 49
Fax : 04 50 81 78 09

